

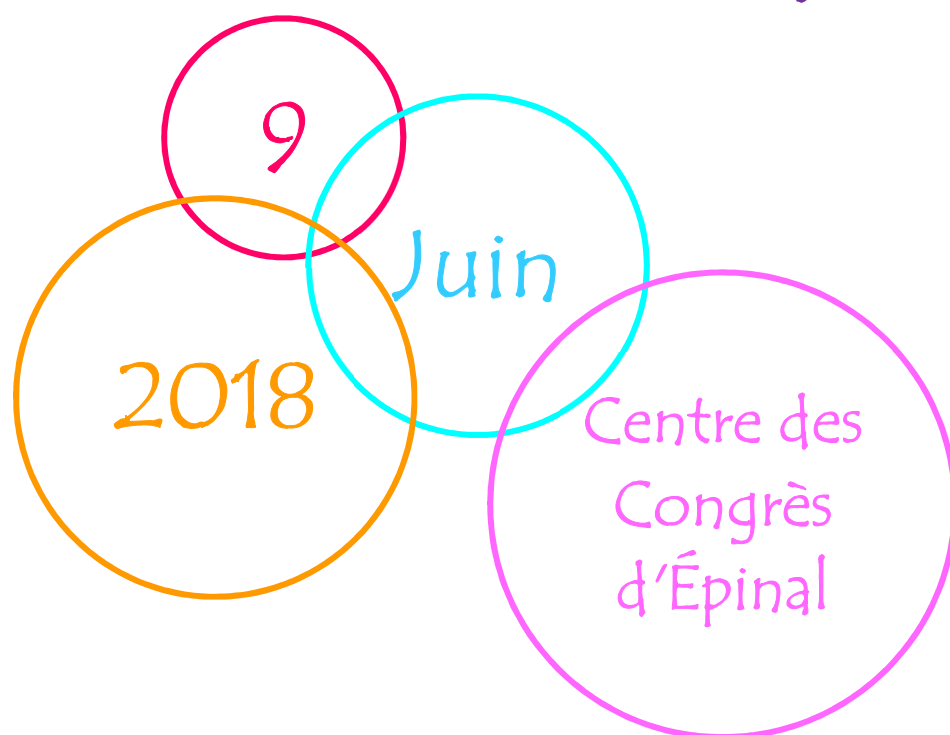


UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DES VOSGES

5 Quartier de la Magdeleine
88025 ÉPINAL CEDEX
☎ 03.29.82.36.03
☎ 03.29.64.22.80
✉ udaf88@udaf88.unaf.fr
🌐 www.udaf88.org



Assemblée Générale



RAPPORT MORAL

2017



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION



C'est avec une certaine émotion que je vais lire ce dernier rapport moral et d'orientation, puisqu'en cette fin de matinée je quitterai ma fonction de Président de l'UDAF.

Cette présidence ne sera donc pas vacante longtemps, puisque que, dès cet après-midi, en Conseil d'Administration, un successeur sera élu.

Le rapport est donc bâti à partir des travaux que nous avons conduits ces derniers mois en Bureau élargi, pistes que nous avons fait valider ensuite par le Conseil d'Administration.

En effet, il fallait construire un projet pour convaincre un Administrateur de reprendre la présidence de l'UDAF avec en plus, le souci de trouver un remplaçant à notre emblématique Directeur, Bernard REMY.

Ce ne fut pas facile. Pour la présidence, c'est un engagement fort et chronophage et pour la direction, c'est une fonction très polyvalente, exigeante et aussi très très chronophage. De plus, il faut trouver une personne qui saura travailler avec le Conseil d'Administration dans les deux sens, c'est-à-dire savoir apporter des idées, des solutions, de la formation et un accompagnement d'une part et, d'autre part, exécuter avec technicité et fidélité les décisions du Conseil d'Administration.

Pour la présidence, une personne a fini par accepter la fonction mais je ne peux pas vous révéler, à cet instant, son nom car c'est le Conseil d'Administration, cet après-midi, qui aura à voter pour ou contre sa candidature. Il faut respecter le secret des urnes.

Pour la direction, une commission d'embauche, composée du Président, des Vice-Présidents, du Trésorier, de la Secrétaire et de notre Directeur, a proposé au Conseil d'Administration la candidature de Mme Armelle PERNY (présente ce jour) qui a été validée. Elle commencera lundi sa prise de poste, en tuilage avec Bernard REMY.

Vous l'aurez compris, l'UDAF tourne une page ce jour avec l'élection d'une nouvelle présidence et le 1^{er} Juillet par le départ en retraite de notre Directeur. L'un comme l'autre, nous souhaitons pleine réussite aux deux personnes qui nous succéderont et qui devront apporter un souffle nouveau à cette "vieille dame" de plus de 70 ans qu'est l'UDAF des Vosges. Vieille pour l'état civil, si je puis dire, mais en bonne santé et prête à absorber l'élixir qui va lui donner une seconde jeunesse.

En effet, comme je vous l'ai indiqué, un Bureau élargi a travaillé durant plusieurs rencontres sur le projet écrit par notre Directeur, dégageant les six grands dossiers à travailler pour les mois et même les années à venir.

Quels sont-ils ?

- **1^{er} dossier : l'accompagnement de notre nouvelle Secrétaire Générale dans sa prise de fonction.**

Certes, nous sommes certains de sa volonté et de ses compétences mais l'UDAF par son fonctionnement et ses textes officiels (nous sommes une institution) n'est pas une association ordinaire. Sa composition, l'organisation du Mouvement familial (UNAF - URAF - UDAF), l'étendue de son champ d'action, ses missions, son positionnement apolitique et aconfessionnel, etc..., etc...

La fonction de Secrétaire Générale est aussi complexe par la relation avec le Conseil d'Administration et avec la présidence. Le courant doit passer sous peine de disfonctionnements. La Secrétaire Générale doit donc compter sur un environnement propice à sa prise de poste et à son épanouissement dans sa fonction. Avec une nouvelle présidence, l'enjeu est encore plus capital, c'est pourquoi nous considérons que c'est un dossier important et qu'il ne faut pas le négliger.

- **2^{ème} dossier : l'organisation et le fonctionnement des instances.**

Une association, ça n'est pas une personne. Il y a l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Bureau, les commissions de travail. Il faut que chacune puisse jouer son rôle avec une certaine harmonie. Il faut donc veiller à les réunir régulièrement, à les alimenter en réflexions, à les faire se positionner dans le fonctionnement comme dans la politique de l'association. À cela s'ajoutent les différents plans, national avec l'UNAF, régional avec l'URAF et local avec nos 92 associations couvrant près de 250 communes du département.

Ce travail est capital pour la dynamique et l'efficacité de notre institution. Il mérite probablement d'être rafraîchi sachant que nous sommes contraints par des statuts placés sous haute surveillance de l'UNAF et du Ministère.

- **3^{ème} dossier : la dynamisation du réseau.**

Le défi, aujourd'hui, pour une association fédérative comme l'UDAF, c'est de faire vivre son réseau. L'UDAF compte 92 associations familiales et 9 Mouvements familiaux. Il faut qu'un lien consistant et constant les inter-actionne sinon c'est un appauvrissement pour les deux parties : la fédération et chacune des composantes. Ce défi, tout le monde l'appréhende bien, c'est de susciter chez un militant local l'envie de venir découvrir l'échelon départemental. Ça n'est pas évident, car l'engagement bénévole, aujourd'hui, est plus réduit, plus ciblé. Un exemple immédiat et cruel pour nous : ce jour, nous renouvelons la moitié sortante de notre Conseil d'Administration :

- Pour le collège "élus", nous avons seulement 5 candidatures pour 7 postes à pourvoir. Il fut une époque où nous en avions 15 voire 20.
- Pour le collège "désignés", 2 sièges sont vacants car 2 Mouvements n'ont pu trouver un militant pour accepter de venir les représenter au Conseil d'Administration de l'UDAF.

On pourrait aussi évoquer les Assemblées Générales où, souvent, moins de la moitié de nos associations sont représentées mais aussi dans les formations que nous proposons, dans les rencontres annuelles entre l'UDAF et ses Présidents d'associations ou encore le travail dans des commissions ouverts aux militants locaux.

Pour dynamiser ce réseau, nous avons défini 3 axes :

- **La poursuite de la fonction Administrateur-Ambassadeur** qui conduit l'UDAF à être présente aux Assemblées Générales locales et à suivre l'activité de nos associations tout au long de l'année. Presque tous les Administrateurs UDAF sont Administrateurs-Ambassadeurs et ont investi les associations de leur secteur géographique.

Cette initiative est bien ressentie par notre réseau et apporte un enrichissement à nos Conseils d'Administration puisqu'à chacune de ses réunions les Administrateurs-Ambassadeurs rendent compte de leur(s) représentation(s).

- **Le Plan Local de Développement Associatif** : préconisé par l'UNAF suite à une baisse quasi constante des effectifs et associations agréées dans les UDAF. Rappelons qu'il repose sur 4 orientations :
 - **Prospecter** (convaincre de nouvelles associations de rejoindre l'UDAF).
 - **Accueillir** (faciliter l'intégration de ces nouvelles entités dans notre réseau).
 - **Animer** (accompagner, conforter, impliquer et fidéliser les associations adhérentes).
 - **Et réactiver** (reconquérir des associations adhérentes en sommeil, en partance ou perdues).

L'UDAF a commencé son PLDA par une analyse de l'existant et des constats. Il faut maintenant en tirer un plan d'actions pour que ces 4 verbes passent du désir à la réalité. En suivant la presse départementale régulièrement, l'on s'aperçoit qu'il existe une multitude de petites associations sans appui, sans fédération, perdues dans la nature et qui œuvrent dans l'intérêt des familles, des parents ou des enfants. Elles pourraient trouver un appui salutaire en venant à l'UDAF et, pour nous, elles nous apporteraient de la fraîcheur et des idées nouvelles.

Prospecter est donc capital, quant à animer, accompagner, conforter, impliquer et fidéliser ses associations adhérentes, nous avons pu nous apercevoir, ces derniers temps, de l'importance mais aussi du temps que cela prend.

En effet, notre Directeur a dû intervenir simultanément dans quatre associations en difficultés sérieuses pour différentes raisons.

Pour l'une d'entre elles, les problèmes ne sont pas encore totalement réglés. Ce qui est sûr, c'est que cette fonction nécessite des contacts, des rencontres, des Conseils d'Administration extraordinaires et de la communication.

- **3^{ème} axe** de ce dossier sur la dynamisation de notre réseau, **la finalisation de notre projet associatif**. Il a été travaillé en commissions, puis en Conseils d'Administration, puis en séminaire.

Un questionnaire auprès de nos associations devait apporter la matière pour cadrer les objectifs de ce projet associatif. Malheureusement, trop peu de réponses sont remontées à l'UDAF et, faute de temps, il est resté en l'état. Il faut assurément le conclure.

Le projet associatif, c'est les valeurs que l'on veut défendre, les actions qui en découlent et les moyens et objectifs déterminés dans le temps pour y parvenir. C'est donc capital pour se rappeler qui on est ou qui on veut être, les valeurs que l'on affirme et que l'on défend et les actions concrètes que l'on crée pour atteindre sa cible, en l'occurrence, nos associations dans un premier temps et, dans un second temps, directement ou indirectement les familles.

- **4^{ème} dossier : la communication de l'UDAF.**

Aujourd'hui, pour être identifié et surtout connu, il faut communiquer. Si nous voulons prospecter de nouvelles associations et trouver de nouveaux adhérents, il faut qu'ils aient entendu parler de nous.

Ce dossier comprend :

- Le relooking total de notre site internet qui est en cours.
 - Nous avons tenu un séminaire avec un conseiller en communication pour aborder les réseaux sociaux, là où il faut être pour toucher les jeunes et les jeunes familles.
Bien sûr, pour être consulté régulièrement, il faut renouveler les contenus de ces deux outils mais il est nécessaire aussi d'avoir le langage adapté pour les rendre attrayants.
 - D'autres outils sont probablement à concevoir comme une lettre électronique pour notre réseau et peut-être nos partenaires.
 - Concernant notre journal "La Vie Familiale Vosgienne", un récent Conseil d'Administration a décidé de le conserver malgré le départ en retraite de Bernard Remy. C'est notre seul lien direct avec les familles et il est apprécié, non seulement pour une bonne partie de nos familles lectrices mais aussi, par des partenaires locaux, départementaux et régionaux.
L'UNAF apprécie ce support, de même que nombre de Présidents ou Directeurs d'UDAF qui en sont destinataires.
 - Probablement faudra-t-il également participer à des salons et tenir des stands d'information. Là encore, c'est un moyen de toucher des familles qui ne connaissent pas l'UDAF et ses associations.
Bref, c'est là, assurément, un dossier important à traiter avec le savoir-faire nécessaire et le temps utile pour qu'il soit attractif et performant.
- **5^{ème} dossier et pas le moindre : la mise en route des actions fixées dans notre Convention d'Objectifs avec l'UNAF.**

Rappelons qu'elles sont limitées dans le temps (2016-2020) mais aussi qu'elles sont, en grande partie, financées par la Part 2 du Fonds Spécial. Les thèmes sont prédéterminés par concertation entre le Ministère et l'UNAF.

Notre Convention d'Objectifs (2016-2020) a été agréée et signée en Septembre 2017 après deux réécritures de projets. Trois actions ont été retenues :

1. Une enquête de l'Observatoire de la Famille sur le thème "Être parent d'enfants de 6 à 12 ans, à réaliser en 2016, ce que nous avons fait avec une certaine réussite comme la plupart de nos enquêtes de l'Observatoire de la Famille.
2. La mise en place d'une ligne ouverte sur la parentalité transformée, après réécriture pour caler aux exigences du Ministère, en "incitation à création de groupes de parole pour parents". Ce projet a reçu l'assentiment du Comité départemental de soutien à parentalité et il a été acté dans les projets du Schéma Départemental des Services aux Familles signé en Décembre 2017.
Cette action est donc connue d'un certain nombre de nos partenaires mais il faut maintenant la mettre en place sachant que nous avons trouvé une intervenante qualifiée pour tenir cette ligne ouverte.
3. L'animation d'une plateforme départementale pour les aidants familiaux. Là aussi, nous avons déjà prospecté certains partenaires et nous savons que nous pouvons compter sur un site dédié créé par nos collègues de l'UDAF 49. Nos voisins de l'UDAF 67 ont aussi une expérience et un savoir consistant en la matière.
Il faut, là encore, passer à l'action avec l'appui probablement d'un chargé de mission.

Cette année, avec les fonds non utilisés en 2017, nous avons les moyens de lancer de façon opérante ces deux actions.

- **6^{ème} dossier : les commissions.**

Nos commissions techniques et statutaires devront accompagner les avancés de tout notre plan d'action. Il s'agit de la commission financière, de la commission d'arbitrage et d'agrément et de la commission de contrôle des listes d'adhérents de nos associations.

Ensuite, il y a les commissions thématiques qui peuvent traiter de tous les sujets qui concernent les familles (éducation, logement, santé, politique familiale, fiscalité, etc...). Avant, elles étaient intitulées par grands secteurs. Aujourd'hui, nous les réunissons en fonction de l'actualité ou des demandes de l'UNAF.

Ces groupes de travail sont importants pour l'UDAF car ils préparent la réflexion collective du thème et ils suggèrent au Conseil d'Administration des prises de position.

Au fil du temps, ces commissions ont perdu leur rythme. Il faut les redynamiser. Les sujets ne manquent pas : devenir de la politique familiale, lois de bioéthique, aides au logement, réformes diverses de l'éducation nationale, parentalité, environnement, etc...

Pour ces dossiers, les Conseils d'Administration de Mars, Avril et Mai ont désigné des Administrateurs responsables. En lien, avec la Secrétaire Générale, ils devront veiller à ce que ces six dossiers prennent vie et assurent à l'UDAF une pérennisation certaine et même un nouvel élan.

À ces 6 dossiers, nous pourrions encore ajouter une participation active de notre UDAF au véritable départ de la nouvelle URAF Grand Est qui a bien du mal, actuellement, à trouver ses marques.

Enfin, il y a l'UNAF qui a besoin, plus que jamais, des remontées de ses UDAF et de leur participation à ses instances. L'union nationale ne doit pas parler uniquement de ses ressentis, elle doit véritablement être le porte-parole des familles en prenant en compte ce qui remonte des UDAF et de leurs associations.

Voilà donc, un programme consistant pour l'UDAF des Vosges pour les années à venir.

Je suis certain que le nouveau Conseil d'Administration qui va se mettre au travail rapidement et que notre nouvelle Secrétaire Générale ont les capacités et la volonté de prendre à bras le corps tous ces dossiers.

Bernard REMY et moi-même partons, l'UDAF et les associations continuent leur route.

Nous leur souhaitons pleine réussite car, plus que jamais, il faut une institution familiale forte.

Je vous remercie.

